



LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER 2 Économie du développement

**Parcours Gouvernance des
Organisations pour le Développement
International (GODI)**

**option Projets Internationaux de
Développement (PID)**

Régime présentiel

2025 - 2026

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Université Grenoble Alpes
Faculté d'Économie
CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9

INTRODUCTION

Je vous souhaite la bienvenue dans l'option Projets Internationaux de Développement du M2 Gouvernance des Organisations pour le Développement International (M2-GODI) de la mention Économie du Développement (EDD) portée par la Faculté d'économie de l'Université Grenoble Alpes. Le M2 GODI est une formation exigeante avec une période d'enseignement courte et dense (5,5 mois entre mi-septembre et fin février) et une période que vous consacrerez à votre stage et à la rédaction de votre mémoire individuel.

Le M2 GODI présente l'originalité de proposer deux options. L'option Projets Internationaux de Développement (PID), qui est la vôtre, met l'accent sur la professionnalisation aux métiers de la gestion de projets internationaux en confiant une part importante de ses enseignements à des professionnels dont la mission est de vous préparer au mieux à une prise de fonction immédiate sur des programmes et projets déployés par des opérateurs publics ou privés, en France ou à l'international. Cette option n'est pas la voie privilégiée pour une poursuite en doctorat. Sous certaines conditions, PID permet toutefois de poursuivre en thèse.

Une part importante des cours et des compétences acquises est commune avec l'option Économie Politique du Développement (EPD). Et le planning séquentiel des cours vous permet de suivre en auditeur libre certains cours de l'option EPD. Vous ne serez donc pas du tout coupés de vos camarades. Mais, les deux options se différencient sur la nature des séminaires proposés, de certains cours offerts et sur les priorités d'orientation sur les stages et le mémoire terminal.

Suivre le M2 GODI c'est également accéder à un riche réseau d'alumni pour vous aider à construire votre propre parcours professionnel et rejoindre de droit JADE, l'association des étudiants du master EDD pour partager des valeurs communes et élaborer des projets avec vos camarades du M1 et du parcours de M2 Économie Territoriale et Développement.

Pour vous faciliter le suivi de cette formation, chaque enseignement présentiel est accompagné d'un support et de compléments sur la plateforme Moodle. Votre inscription vous ouvre vos droits d'accès au Moodle de la formation au moyen de vos identifiants UGA via ce lien : <http://cours.univ-grenoble-alpes.fr>

Moodle vous donne également accès aux textes qui définissent les règles de la formation, notamment le règlement des études et le tableau des modalités de contrôle et d'évaluation de l'ensemble de vos matières.

Enfin, vos identifiants UGA vous permettent aussi d'accéder aux ressources documentaires des bibliothèques universitaires de l'établissement : un fond électronique immense que vous pourrez utiliser quelle que soit votre localisation.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble de l'équipe pédagogique et de Madame Fouzia BOUALITA, gestionnaire de scolarité du M2 GODI, un plein épanouissement professionnel et personnel.

Pierre BERTHAUD
Responsable pédagogique du Master 2 GODI



SOMMAIRE

- 4 [Présentation et organisation de la formation](#)
- 5 [Coordonnées de l'équipe pédagogique et administrative](#)
- 7 [Maquette de la formation](#)
- 10 [Règlement des études](#)
- 24 [Syllabus des enseignements](#)

Les outils

- 35 [Léo l'intranet étudiant](#)
- 36 [Application PStage](#)
- 37 [Bibliothèque des Masters](#)
- 38 [Ressources en ligne](#)
- 40 [Le campus de Grenoble](#)
- 41 [Vos interlocuteurs](#)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les objectifs du parcours de M2 GODI pour la professionnalisation à la recherche et à la gestion de projets dans le domaine du développement international sont, à l'image de ceux du Master in public administration/ international development de la Harvard Kennedy School of Government, de se positionner comme « an ecocentered multidisciplinary programme ». La formation à et par l'économie politique internationale constitue en effet l'originalité de ce master en France.

Les professionnels issus du M2 GODI sont ainsi dotés de compétences polyvalentes les préparant à concevoir, piloter, mettre en œuvre, évaluer ou analyser (notamment pour un chercheur) des programmes ou projets d'appui ou de renforcement des capacités sur divers aspects du développement économique (indicateurs de gouvernance publique ou privée, lutte contre la pauvreté, mobilisation sectorielle ou globale des ressources, financement...) et du développement durable (mise en œuvre de plans climat, implémentation de standards RSE...) pour le compte d'organisme de recherche ou d'agences publiques nationales, européens ou internationaux, ou bien dans celui du secteur privé (cabinets conseil, services d'études économiques de banques de développement, ONG ou think tanks).

Formés à la culture du chiffre (traitement statistique), les étudiants maîtrisent aussi les concepts et outils de l'analyse, de la gestion et l'évaluation (audit) de projets. Ils ont la capacité à formuler des avis et produire du conseil et des recommandations aux décideurs dans ces domaines. Ils savent communiquer les résultats de ces études (publications scientifiques, enseignement, plaidoyer, négociations) par écrit et à l'oral en anglais ou dans une autre langue véhiculaire.

L'historique de la formation (depuis 2004) indique que les métiers types – outre la poursuite en doctorat – sont ceux de project officer, project coordinator et, après plusieurs années d'expérience, de project manager principalement pour le compte d'organisations internationales spécialisées (consultants ou staff member) et de cabinets conseils.

COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

ADMINISTRATION

NOM	STATUT	CONTACT	COMPLÉMENTS
BOUALITA Fouzia	Gestionnaire de scolarité M2 GODI Présentiel et EAD	eco-scolarite-m2-godi@ univ-grenoble-alpes.fr	Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45
COLLET Natacha	Chargée de la coopération internationale	natacha.collet@univ- grenoble-alpes.fr	Vous n'avez pas en principe à la solliciter
HOUSET Sylvain	Responsable du pôle FC, alternance, professionnalisation	sylvain.houset@univ- grenoble-alpes.fr	Votre interlocuteur pour la finalisation des conventions de stage
VEYRON Sarah	Directrice administrative adjoite de la Faculté		Vous n'avez pas en principe à la solliciter

ENSEIGNANTS

NOM	STATUT	CONTACT	COMPLÉMENTS
ABBAS Mehdi	Enseignant Chercheur	mehdi.abbas@univ- grenoble-alpes.fr	Chercheur à PACTE Responsable M1 économie du Développement
ALSHAREEF Salam	Enseignant Chercheur	salam.alshareef@univ- grenoble-alpes.fr	Professeur assistant GEM
BERTHAUD Pierre	Enseignant Chercheur	pierre.berthaud@univ- grenoble-alpes.fr	Responsable du M2 GODI présentiel Chercheur au CREG
BUCHOT Eric	Professionnel	ebuchot@gmail.com	Country program director International Trade Centre - Prof Associé UGA
BUCHS Arnaud	Enseignant Chercheur	arnaud.buchs@univ- grenoble-alpes.fr	Gouvernance des biens (communs) environnementaux
CARNEGIE Derek	Professionnel	derek.carnegie@gmail.com	Economiste, Consultant
CHASSAGNON Virgile	Enseignant Chercheur	virgile.chassagnon@univ- grenoble-alpes.fr	Chercheur au CREG- Directeur Ecole doctorale d'économie EDSE
EUGENE Léo	Professionnel	eugenel@afd.fr	Agence Française de Développement
FIGUIERE Catherine	Enseignant Chercheur	catherine.figuere@univ- grenoble-alpes.fr	Chercheuse au CREG
GAULARD Mylène	Enseignant Chercheur	mylene.gaulard@univ- grenoble-alpes.fr	Chercheuse au CREG

COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

ENSEIGNANTS

NOM	STATUT	CONTACT	COMPLÉMENTS
GUILHOT Laëtitia	Enseignant Chercheur	laetitia.guilhot@univ-grenoble-alpes.fr	Responsable du M2 GODI enseignement à distance Chercheuse au CREG
GUILLAUMIN Cyriac	Enseignant Chercheur	cyriac.guillaumin@univ-grenoble-alpes.fr	Chercheur au CREG
KHALFALLAH Haikel	Enseignant Chercheur	haikel.khalfallah@univ-grenoble-alpes.fr	Chercheur au GAEL
MEUNIER Nicolas	Professionnel	nicolas.meunier@gmx.fr	Consultant
NICOT Séverine	Enseignant Chercheur	severine.nicot@univ-grenoble-alpes.fr	Faculté de Droit
PONSOT Jean-François	Enseignant Chercheur	jean-francois.ponsot@univ-grenoble-alpes.fr	Chercheur à PACTE
ÜLGEN Faruk	Enseignant Chercheur	faruk.ulgen@univ-grenoble-alpes.fr	Co-directeur du CREG
VALLET Guillaume	Enseignant Chercheur	guillaume.vallet@univ-grenoble-alpes.fr	Co-directeur du CREG
VAUFREYDAZ Dominique	Enseignant Chercheur	dominique.vaufreydaz@univ-grenoble-alpes.fr	Chercheur au LIG-UGA

MAQUETTE DE LA FORMATION

SEMESTRE 9

UE 1 : SÉMINAIRES

12 ECTS

Relations économiques internationales

Gouvernance d'entreprise et développement

UE 2 : COURS OBLIGATOIRES

15 ECTS

Development Economics*

Régulation de la Firme monde

Aide au développement

Analyse risque pays

Normes sociales internationales

UE 3 : COURS AU CHOIX (1 DANS LA LISTE)

3 ECTS

Droit des organisations internationales

Économétrie

Macroéconomie internationale

* cours dispensé en mode hybride

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

SEMESTRE 10

UE 4 : COURS OBLIGATOIRES

15 ECTS

Gouvernance internationale commerce et investissement

Économie politique du développement durable

Économie politique du genre

Gestion de projets internationaux

Value chain analysis and policy design

UE 5 : COURS AU CHOIX (2 DANS LA LISTE)

6 ECTS

Financement du développement

Économie politique de l'émergence

Gouvernance des biens (communs) environnementaux

UE 6 : STAGE ET MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

9 ECTS

Stage (3 à 6 mois) et mémoire

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

MASTER

REGLEMENT DES ETUDES

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2025-2026

COMPOSANTE ELEMENTAIRE : Faculté d'économie

CSPM : *NON CONCERNÉ*

DOMAINE : DEG

DIPLÔME : *MASTER* **NIVEAU** : MASTER 2

Mention : Economie du développement

Parcours-type : Gouvernance des organisations pour le développement international (GODI)

Régime/ Modalités :

Régime : formation initiale formation continue

Modalités : présentiel ; enseignement à distance ; hybride ; convention

alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : 2 juin 2021

RESPONSABLES DE LA MENTION : TSIRY ADRIANAMPIARIVO - PIERRE BERTHAUD

RESPONSABLE DE L'ANNEE : PIERRE BERTHAUD

GESTIONNAIRE : FOUZIA BOUALITA

I – Dispositions générales

Article 1 : Objectifs, activités et compétences visées lors de la formation

Activités visées

Dans le cadre d'une agence publique nationale, européenne ou internationale ou bien dans celui du secteur privé international (entreprises, ONG, cabinets conseil...), **l'étudiant.e issu.e du master 2 GODI**, option Economie politique de développement (EPD) ou option Projets internationaux de développement (PID) est amené.e à concevoir, piloter, mettre en œuvre ou encore évaluer des projets et programmes d'appui ou de renforcement des capacités sur divers aspects du développement économique (lutte contre la pauvreté, indicateurs de gouvernance publique ou privée, financement d'infrastructures, mobilisation de ressources, appui aux secteurs agricole ou industriel...) et du développement durable (implémentation de standards de responsabilité sociale et environnementale, mise en œuvre de plans climat ou de politiques énergétiques). Il/Elle exerce des missions d'analyse des risques (risque pays par exemple), de conseil ou de management de projets et d'évaluation des politiques publiques ou des stratégies d'entreprises portant sur les aspects du développement international et de la soutenabilité environnementale et sociale. L'étudiant.e est également en capacité de produire des expertises à caractère académiques ou d'expert conseil sur ces mêmes domaines du développement économique international et de la soutenabilité internationale dans les universités et organismes de recherche publique ou privée (services d'études économiques des banques de développement par exemple, think tanks ou cabinets conseil) nationaux, européens et internationaux.

Capacités attestées

A l'issue de cette formation, l'étudiant.e **est un.e économiste** qui a des connaissances approfondies sur les sujets du

Date 1^{er} passage au CFVU

Dernière date de validation
en CFVU (dernière modification du RDE)

Date d'édition

développement et du développement durable. Il connaît les règles, normes et pratiques internationales et sait évaluer les contraintes, conditionnalités et opportunités qu'elles représentent pour les programmes, politiques publiques et stratégies qu'il est chargé de concevoir ou mettre en œuvre au service de son employeur. Il/Elle a la capacité de réaliser des recherches économiques pointues ou des études économiques complètes sur des enjeux de négociation internationale et sociale touchant aux sujets du développement économique (commerce, financement, ressources, réformes institutionnelles...) et du développement durable (responsabilité sociale et environnementale, énergie-climat...).

Formé à la culture du chiffre (traitement statistique) **il/elle maîtrise aussi les concepts et outils de l'analyse, de la gestion et l'évaluation (audit) de projets.** Il/elle a la capacité à formuler des avis et produire du conseil et des recommandations aux décideurs dans ces domaines. Il/elle sait communiquer les résultats de ces études (publications scientifiques, enseignement, plaidoyer, négociations) par écrit et à l'oral en anglais ou dans une autre langue véhiculaire

- Lien vers la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39014/>

II – Organisation des enseignements

Article 2 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en 2 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre sauf cas particulier), en 6 unités d'enseignement et présente 4 blocs de connaissances et de compétences.

Volume horaire de la formation par année : M2 option PID : 282 heures
M2 option EPD : 282 heures

Volume horaire de la formation : TOTAL dont :
- Heures de cours : 282 h
+ Examens : 22 h (variable selon option et session)

Article 3 : Composition des enseignements

Se reporter au tableau des **Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences** de la formation (Tab. MCCC)

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCCC :

Langues vivantes étrangères : dans le respect de la réglementation, l'enseignement d'une langue vivante étrangère ou dans une langue vivante étrangère doit être proposé en M1 et/ou en M2.

Langues enseignées : deux matières en anglais : Development Economics ; Value Chain Analysis and Policy Design

Volume horaire : **M2** : CM : 2 x 18 heures

obligatoire : S9 X S10 X

facultative : S3__ S4__

Stage obligatoire

Durée: 3 à 6 mois en nombre d'heures (7 semaines = 245h, 4 mois = 616h, maximum 6 mois = 924h)

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équival. 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : 01 mars – 30 septembre

La date butoir peut être avancée en fonction de la date du jury final.

Modalité :

Le stage se déroule en France ou dans la mesure du possible à l'étranger – et de préférence dans des organisations internationales (gouvernementales ou non) ou dans des entreprises, (sièges sociaux, cabinets d'études...). Le stage peut se dérouler en France est conseillé aux notamment pour les étudiant.e.s venant de l'étranger et pour les stages effectués dans des Organisations internationales dont le siège est en France.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition d'un suivi pédagogique, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage, sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation (via un contrat pédagogique) : service civique et expérience professionnelle.

Lorsqu'un organisme d'accueil refuse le modèle de convention UGA proposé, le modèle de convention de l'organisme pourra être utilisé sous réserve de validation de ce modèle par la DOIP.

Lorsque l'organisme ne propose aucun modèle de document support, un contrat pédagogique entre l'étudiant.e. et l'enseignant référent pourra être établi (le contrat de travail ou l'attestation de stage de l'organisme sera annexé à ce contrat)

Le stage ne fait l'objet que d'une seule session (se reporter au calendrier).

L'UE stage et mémoire de fin d'études fait l'objet d'une note unique.

Les étudiants qui suivent le parcours en formation continue sont en principe dispensés de stage - leur activité professionnelle étant alors assimilée au stage. Des exceptions à ce principe sont possibles pour les étudiants dans ce cas qui en feraient la demande et avec l'accord du responsable de formation. Dans tous les cas, la rédaction d'un mémoire de fin d'étude reste obligatoire.

Dans tous les cas, le stage obligatoire crédité devra se terminer avant la tenue du jury, et l'ensemble des stages devront respecter les bornes de l'année universitaire.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

Le dépôt électronique des rapports / mémoires est obligatoire. Le travail universitaire est conservé sous forme numérique par l'UFR Faculté d'Économie de Grenoble. La bibliothèque de la composante l'archive sur un serveur de l'UGA et le référence sur un site pédagogique dédié. L'étudiant remet la version de soutenance numérique (= la copie numérique) de son travail à sa scolarité et à son tuteur universitaire, avant la soutenance dont la date est fixée par le directeur/la directrice du mémoire. Le jury pourra demander une version papier du rapport / mémoire. À l'issue de la soutenance, une autorisation de diffusion, signée par l'étudiant et par le directeur de mémoire, permet de diffuser le rapport /mémoire sur un site pédagogique dédié (accessible en intranet, sur authentification) ou sur le portail DUMAS (<http://dumas.ccsd.cnrs.fr>) en texte intégral. Seule l'autorisation de diffusion de l'étudiant assortie de l'avis favorable du directeur/de la directrice de mémoire peut donner lieu à cette diffusion. Dans les autres cas, le document reste archivé sur le serveur de l'UGA et l'étudiant peut ainsi, en cas de perte, en obtenir la copie sur simple demande, selon une durée légale de conservation en vigueur pour la conservation des copies d'examen / mémoires.

- Mémoire :

Le mémoire de fin d'études est obligatoire, il est adossé au stage obligatoire

Date limite de dépôt : 25 août ± 2 jours et au moins 10 jours avant la soutenance dont la date sera fixée par le directeur ou la directrice de mémoire.

- Rapport de stage :

Il est intégré en tant qu'annexe 1 au mémoire de fin d'études pour les étudiants concernés

- Projets tuteurés :

Néant

Article 4 : Assiduité aux enseignements

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire

Tous les séminaires et cours des UE1-2-3-4-5

Des dispenses peuvent être accordées. Une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) est possible, permettant d'accéder à la formation ou être dispensé de certains enseignements.

La présente règle ne s'applique qu'aux **séances d'enseignement sans évaluation**, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, les absences doivent être justifiées dans un **délai de 5 jours ouvrés** à compter de la reprise de l'étudiant en formation initiale, avec remise d'un justificatif. La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- En cas d'absences injustifiées à **plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné** à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante : Invalidation de l'enseignement en session 1 et obligation de présenter le module en session 2.

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps

III – Règles de validation, compensation, valorisation, capitalisation

Article 5 : Validation, compensation, valorisation, capitalisation

5.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	<p>Moyenne pondérée des semestres $\geq 10/20$</p> <p>Les semestres de M2 sont compensables : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Les règles de compensation doivent être identiques au sein d'une mention.</p>
Semestre	<p>Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$</p> <p>Un semestre peut être acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$). <p>Pour les UE ayant une note seuil, se reporter au paragraphe « note seuil » ci-dessous.</p>

Date 1^{er} passage au CFVU

Dernière date de validation
en CFVU (dernière modification du RDE)

Date d'édition

Bloc de connaissances et de compétences (BCC)	<p>Le bloc de connaissances et de compétences est un ensemble cohérent d'UE visant à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences.</p> <p>Le bloc de connaissances et de compétences peut être acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces UE (moyenne générale $\geq 10/20$).
UE	<p>Moyenne pondérée des EC et/ou des matières $\geq 10/20$</p> <p>Si une UE est composée d'EC et, le cas échéant, de matières, elle peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des EC ou matières qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces EC ou matières (moyenne générale à l'UE $\geq 10/20$).
Elément Constitutif (EC) ou Matières le cas échéant	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Notes seuil	<p>Il est préconisé de fixer une note seuil à 7/20 aux UE, aux EC et aux matières, selon l'appréciation des responsables de mention.</p> <p>Matières ayant une note seuil à 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En option EPD, séminaire Intégration internationale (S9) et séminaire Politiques de développement (S9) - En option PID, séminaire Relations économiques internationales (S9) et séminaire Gouvernance d'entreprise et développement (S9)
5.2 – Compensation/Renonciation à la compensation	
<p>Il est possible de renoncer à la compensation à l'intérieur d'un semestre dans le cas où un étudiant souhaite améliorer ses résultats de manière significative à la session suivante, en se représentant aux UE non acquises du semestre (note $< 10/20$).</p> <p>La renonciation à la compensation semestrielle entraîne de facto la renonciation à l'obtention du diplôme en session 1.</p> <p>Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury de semestre et déposées au service scolarité, dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats de session 1 du semestre concerné.</p>	
UE non compensables	<p>Il est préconisé de rendre non compensable en M1 et en M2 les UE stage (stage + mémoire de stage) et / ou mémoire de recherche.</p> <p>Il est également préconisé de rendre non-compensables les UE ayant une place prépondérante dans les formations. La définition de ces UE est laissée à l'appréciation des responsables de mention.</p> <p>Liste des UE non compensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UE 6 : Stage et mémoire de fin d'études
5.3 – Valorisation Statuts spécifiques étudiants :	
	<p>La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 prévoit un principe de validation au titre d'une formation suivie des compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant à l'occasion d'un engagement dans les activités de la vie associative, sociale et professionnelle. Dans ce contexte,</p>

<p>Reconnaissance des statuts spécifiques : étudiant sportif de haut niveau, artiste de haut niveau et étudiant engagé</p>	<p>l'UGA reconnaît trois statuts spécifiques d'étudiants, qui peuvent donner droit à des aménagements et à une validation dans le diplôme. Peuvent bénéficier de ces statuts, les étudiants qui répondent aux critères d'éligibilité définis par l'UGA pour chacun des statuts, et qui en font la demande conformément aux calendriers arrêtés.</p> <p>Il s'agit des statuts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'étudiant sportif de haut niveau - d'étudiant artiste de haut niveau - et d'étudiant engagé <p>Les activités visées par le statut d'étudiant engagé sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudiants salariés (10h en moyenne par semaine sur une durée minimum de 3 mois) - Étudiants membres du bureau d'une association - Services civiques - Sapeurs-pompiers - Militaires dans la réserve opérationnelle - Volontariat des armées - Elus étudiants - Aidants familiaux <p>5.3.a. Aménagements spécifiques</p> <p>Les aménagements qui peuvent être mis en place afin de permettre aux étudiants de concilier études et statuts spécifiques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'emploi du temps (choix des groupes TD/TP) - Dispense totale ou partielle d'enseignement - Autorisation d'absence justifiée - Session spéciale d'examens, sur site ou délocalisée - Aménagement de la durée du cursus, étalement <p>Ils sont fixés en tenant compte des spécificités des différentes filières et diplômes au sein de l'établissement.</p> <p>Le contrat pédagogique précisera la nature des aménagements et/ou les modalités de validation mis en place.</p> <p>5.3.b. Modalités de validation dans le diplôme :</p> <p>Les modalités de validation peuvent être les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de crédits via les Enseignements Transversaux à Choix existants (ETC) - Attribution d'une bonification appliquée à la moyenne générale et définie lors du contrat pédagogique à hauteur de 0,5 maximum - Validation d'acquis <p>Les modalités ci-dessus ne sont pas cumulables pour une même activité.</p> <p>5.3.c. La valorisation</p> <p>La valorisation des statuts spécifiques est intégrée dans le supplément au diplôme.</p> <p>Valorisation de l'engagement de l'él.u.e étudiant.e (extrait du statut de l'él.u étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) : Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'université met en place une bonification dont le barème a été voté lors de la CFVU du 13 juillet 2017. Afin d'assurer l'indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils</p>
---	---

	<p>sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n'est pas cumulable avec un ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA.</p> <p>Attention : le bénéfice de la bonification pour l'élu.e étudiant.e est incompatible sur le même semestre avec tout autre dispositif de valorisation de l'engagement étudiant (ETC « engagement associatif et syndical », dispositifs ad hoc mis en place par les composantes, etc.)</p>
<p>Bonification (le cas échéant)</p>	<p>Bonification proposée par la composante en dehors du dispositif UGA sur la valorisation de l'étudiant sportif de haut niveau, artiste de haut niveau et étudiant engagé :</p> <p><i>Sport : 2% de la note/20 ajouté à la moyenne générale finale si la note est $\geq 10/20$</i></p>
<p>5.4 - Capitalisation :</p>	
<p>Capitalisation des EC et UE = acquisition définitive d'un élément porteur de crédits (EC, UE), dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne (note $\geq 10/20$), sans condition de durée. Leur acquisition emporte celle des crédits européens correspondants.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p> <p>Conservation d'une matière : une note supérieure ou égale à 10/20 d'une matière non porteuse de crédits peut être conservée avec condition de durée. sans objet</p>	

IV- Examens

Article 6 : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

6-1- Modalités d'examens

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences** de la formation (Tab. MCCC)

Il est possible de prévoir une règle de calcul, appelée « règle du max », qui stipule le remplacement de tout ou partie des notes de CC par la note d'ET si cette dernière est supérieure à la moyenne pondérée des différentes notes de l'UE. Cette règle peut s'appliquer en session 1 comme en session 2.

6-2 - Gestion des absences aux examens

<p>Absence aux Contrôles Continus (CC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de seconde chance.
<p>Absence aux Evaluations Terminales (ET) de 1^{ère} session</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'Examen Terminal concerné. - En cas d'absence justifiée (ABJ) à l'ET, les responsables de formation choisissent, avec l'accord du jury, soit d'affecter un zéro à l'ET, soit de déclarer l'étudiant défaillant à l'ET.

Absence aux Examens Terminaux (ET) de session de seconde chance	<p>Les règles d'absence ci-dessous s'appliquent lorsque l'étudiant est inscrit aux épreuves de seconde chance. Dans les autres cas, les notes de 1^{ère} session sont reportées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) lors de la session de seconde chance, pourront, sous réserve d'accord du responsable d'année et de faisabilité, se voir proposer une nouvelle épreuve de nature et de durée équivalentes. En cas d'impossibilité : <ul style="list-style-type: none"> • la note de session 1 est reportée
6-2 - Adaptation des modalités d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles	
<p>Conformément à l'article 14 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master : « <i>Lorsqu'ils sont confrontés à des situations exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, les établissements peuvent adapter les modalités d'évaluation en garantissant la qualité des diplômes délivrés, notamment en recourant aux usages du numérique.</i> »</p> <p>Ces modifications de MCCC doivent faire l'objet d'un vote par les instances concernées.</p>	
Article 7 ÷ Application du droit à la seconde chance	
Intervalle entre les 2 sessions :	La session de seconde chance est organisée, dans la mesure du possible, au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale.
Report de note de la session 1 en session de seconde chance	<p>En cas d'échec à un semestre :</p> <p>UE acquises : une UE dont la note est supérieure ou égale à 10 est définitivement acquise. Aucune matière ou aucun EC constitutifs de cette UE ne peuvent être repassés.</p> <p>UE non-acquises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ UE compensables : les étudiants peuvent choisir de repasser en session de seconde chance les UE ayant une note inférieure à 10/20. ✓ UE non-compensables : les UE dont la note est inférieure à 10/20 sont obligatoirement repassées. <p>UE ayant un seuil à 7 : les UE dont la note est < 7/20 sont obligatoirement repassées.</p> <p>Si l'UE est composée d'Éléments Constitutifs (EC) ou de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes des EC, s'ils sont acquis, sont automatiquement conservées pour la session de seconde chance, - les notes des matières peuvent être conservées, selon l'appréciation du responsable de mention. <p>Quelle que soit la note de session de seconde chance, elle remplace la note de session 1.</p>

V- Résultats

Article 8 : Jury

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Il est préconisé que les jurys de M1 se réunissent au plus tard mi-juillet de l'année universitaire en cours pour les 2 sessions. Si cette préconisation ne peut pas être suivie pour des raisons pédagogiques, ces jurys doivent obligatoirement se réunir au plus tard mi-juillet pour la 1^{ère} session et au plus tard le 10 septembre pour la session de seconde chance.

Les jurys de session de seconde chance de M2 (ou session unique le cas échéant) devront se réunir au plus tard le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Article 9 : Communication des résultats

Les résultats sont affichés sur le lieu de formation et sur l'intranet étudiant (LEO). Conformément à ce qui est prévu dans la Charte des examens, l'affichage des résultats sur le lieu de formation fait courir les voies et délais de recours pour les étudiants.

Article 10 : Redoublement

Redoublement

Redoublement en M2 : le redoublement en M2, au sein du même parcours de la même mention est de droit.

La demande d'un étudiant souhaitant redoubler dans un autre parcours de cette même mention, ou dans une autre mention, sera soumise à l'avis de la commission d'admission.

Les étudiants qui souhaitent redoubler doivent le formuler expressément par courrier écrit (lettre postale ou email) adressé à la scolarité de la formation sous les 7 jours suivant la publication des résultats à l'issue du jury terminal

Les éléments capitalisables (porteurs de crédits ECTS) sont définitivement acquis et donc pris en compte pour le redoublement. Ils ne peuvent pas être repassés.

En cas de changement de maquette, les composantes doivent prévoir les mesures transitoires pour les redoublants précisées à l'article 18.

Article 11 : Admission au diplôme

11.1- Diplôme de Master

Le master est obtenu lorsque l'étudiant a validé indépendamment le M1 et le M2.

La note de Master est calculée selon la modalité suivante :

- moyenne des notes des semestres 9 et 10

L'obtention du diplôme emporte la validation de l'ensemble des blocs de connaissances et compétences

11.2- Diplôme intermédiaire de Maîtrise

La maîtrise est obtenue :
- par validation de chacun des 2 semestres.

11.3- Règles d'attribution des mentions

La mention est attribuée sur la base de la moyenne générale au diplôme, qu'il soit obtenu en session 1 ou en seconde chance.

Moyenne ≥ 10 et < 12 = mention passable
Moyenne ≥ 12 et < 14 = mention Assez Bien
Moyenne ≥ 14 et < 16 = Bien
Moyenne ≥ 16 = Très Bien

11.4- Délivrance du Supplément au diplôme de Master

Le Supplément au diplôme de Master est délivré sur demande de l'étudiant.

VI- Dispositions diverses

Article 12 : la Césure

C'est une période pendant laquelle un étudiant, inscrit **dans une formation initiale** d'enseignement supérieur, suspend temporairement ses études dans le but d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit en autonomie, soit encadré dans un organisme d'accueil en France ou à l'étranger (Cf. article D.611-13).

Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc pas comporter un caractère obligatoire.

Chaque cycle d'études ouvre droit à une seule période de césure durant un semestre ou une année.

Césure non autorisée au semestre 9

Elle peut débuter dès l'inscription dans la formation et s'achève au plus tard avant le début du dernier semestre de la fin de cette formation quelle que soit la durée du cycle d'études.

Tout projet de césure est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation au directeur de composante, compte tenu de la qualité et de la cohérence du projet.

Article 13 : Déplacements

Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.

Article 14 : Etudes dans une université étrangère, le cas échéant

Pour le semestre 10 exclusivement et dans le cadre d'un accord entre les Universités concernées et sous condition que 50% au moins des UE (dont le mémoire) aient été validées dans le cadre du M2 GODI

Une mobilité pour étudier dans une université étrangère, à l'année ou au semestre, est possible dans le cadre des accords d'échanges internationaux de l'université ou de la composante.

Elle est conditionnée à l'accord préalable du responsable du parcours (ou, a minima, du responsable des relations internationales de la composante), de la DGD-DIT et des responsables de l'université d'accueil.

Les dispositions font l'objet d'un contrat pédagogique signé avec l'étudiant et approuvé par le responsable de parcours. Le contrat pédagogique précise l'université d'accueil, la nature des UE suivies et les obligations de l'étudiant en échange et les modalités de transcription des notes.

Pour chaque université partenaire et pour chaque discipline, les transcriptions de notes se feront, sur la base de grilles de conversion de notes, établies par la composante et consultables auprès de sa cellule RI.

Pour chaque semestre, la note obtenue par l'étudiant prendra en compte la progression, la situation dans l'université partenaire et toute information de performance et de classement additionnelle dans les UE suivies, en plus des grilles de conversion de notes. La compensation entre les UE suivies à l'étranger suivra le règlement des études de l'année d'inscription à l'UGA. Toutes les transcriptions de notes feront l'objet d'une délibération en jury de diplôme.

*Article 15 : Dispositions pour les publics **à besoins spécifiques** (hors dispositif énoncé art. 5.3 pour les étudiants engagés)*

Des **aménagements** dans l'organisation et le déroulement des études sont mis en place selon les spécificités de la formation et les possibilités de l'équipe pédagogique pour les publics suivants :

- Etudiants engagés dans plusieurs cursus
- Etudiants en situation de handicap
- Chargés de famille, étudiantes enceintes
- Réserve citoyenne de l'éducation nationale

Ces aménagements seront précisés dans le contrat pédagogique.

Article 16 : Discipline générale

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.
Seule la section disciplinaire est compétente pour prononcer des sanctions à l'égard des étudiants

Attitude irrespectueuse, fraude aux examens et à l'inscription :

Une procédure disciplinaire est mise en œuvre par le Président de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire)

Une association d'étudiant.e.s (en cours et anciens) est adossée à la formation. Administrée par un bureau élu chaque année, cette association EPICENTRE a pour vocation d'assurer le suivi des parcours des diplômé.e.s (club alumni) et d'organiser un voyage d'études ou des événements ponctuels en lien avec la formation.

Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant

Néant

Article 19 : Evaluation des enseignements par les étudiants

Ce dispositif est fixé à l'Article 15 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master :

« Afin d'assurer l'amélioration continue des formations, des dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements sont mis en place selon des modalités définies par l'établissement pour lui permettre d'apprécier la pertinence de son offre de formation et d'évaluer la qualité de son offre ainsi que l'efficacité des innovations pédagogiques mises en œuvre au regard de la réussite des étudiants. (...) »

SUIVI DES MODIFICATIONS :

N° de Version (1)	Date de présentation pour avis Conseil UFR	Date d'approbation/ Présentation en CFVU (2)	Nature des modifications (n° article, n° paragraphe) (3)
1	10-06-2021	17-06-2021	
2	23-06-2022	12-07-2022	
3	08-06-2023	06-07-2023	Article 4, 5.4 et 12 complétés en rouge pour le présentiel. Article 2 : changement du mot parcours en option.
4	20-06-2024	19-09-2024	
5	05-06-2025	24-06-2025	

(1) N° de version du règlement d'études dans l'accréditation 2021-26

(2) Approbation CFVU pour les composantes élémentaires/Présentation CFVU pour les CSPM

(3) Indiquer soit les modifications s'il y en a (dans ce cas, indiquer leur nature et dans quel article ou paragraphe, se trouve la modification) soit sans modification.

SYLLABUS

Pierre **BERTHAUD**

Maître de conférences HDR, CREG
Responsable pédagogique du
Master 2 GODI

pierre.berthaud@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 9 – 2 séminaires – 12 crédits

RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Séminaire obligatoire
Semestre 9
UE 1 - 24h – 6 crédits

PRÉ-REQUIS

Lecture fluide de l'anglais et connaissances basiques sur les relations internationales, la géopolitique, l'économie mondiale

OBJECTIFS

- Initiation à la réalisation de notes collectives de type policy briefs et à la communication en public de ces notes sur des sujets pointus ayant trait à la gouvernance économique mondiale

CONTENU

- Moments de restitution et discussion des 3 notes collectives puis du dossier collectif
- Ces travaux sont remis préalablement à la séance de restitution et donnent lieu pour certains à un exposé (avec support ppt) de 15 mn en séance

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Savoir faire un travail de type policy brief : revue de littérature, extraction et sélection de données, rédaction, composition, valorisation d'un argumentaire, production de résultats appuyés sur des preuves

Savoir-être dans la communication en public : clarté, synthèse, argumentation, discussion

Se doter d'une vision globale sur la gouvernance (de l'économie) mondiale

Appuyer cette vision globale sur des connaissances sectorielles pointues (études de cas)

Évaluer les politiques publiques nationales et internationales

Laëtitia **GUILHOT**

Maître de Conférences- HDR,
Faculté d'économie - CREG

laetitia.guilhot@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 9 – 2 séminaires – 12 crédits

GOUVERNANCE D'ENTREPRISES (MULTINATIONALES) ET DÉVELOPPEMENT

Séminaire obligatoire
Semestre 9
UE 1 - 24h – 6 crédits

OBJECTIFS

- Mieux comprendre le développement international de l'entreprise et son impact sur les capacités productives mondiales ainsi que sur les économies dans lesquelles les entreprises multinationales produisent

CONTENU

- Définir et caractériser ce qu'on entend par entreprise ou firme multinationale
- Présenter l'impact des stratégies de ces firmes sur l'organisation de la production mondiale notamment à travers les CVM (Chaînes de valeur mondiales)
- Mettre en évidence les avantages potentiels mais aussi les risques possibles pour les pays lors qu'ils accueillent ces firmes

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Être à même de définir et de caractériser ce qu'on entend par entreprise multinationale
Comprendre et analyser leurs impacts sur l'organisation de la production mondiale et sur les dotations factorielles mondiales et in fine sur le développement d'une économie

Derek **CARNEGIE**

Economiste – Consultant
<https://www.linkedin.com/in/derek-carnegie-8b102349/?originalSubdomain=ch>
derek.carnegie@gmail.com

SEMESTRE 9 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

DEVELOPMENT ECONOMICS

Cours **en anglais** obligatoire
Semestre 9
UE 2 - 18h – 3 crédits

PREREQUISITE

An understanding of basic economic concepts, ability to interpret statistical data

OVERVIEW

- This course provides an overview of key issues and debates in development economics
- Students will have the opportunity to apply their learning in short quizzes and in-class exercises
- Models and mathematical formulas are used for illustrative purposes only.
- Real-world statistics are used frequently.

PLAN

Session 1: Course introduction: Defining development / Income growth and convergence
Session 2: Microeconomic perspectives on growth and development
Session 3: Development strategies and the role of the state
Session 4: International trade and investment
Session 5: Inequality and poverty
Session 6: Policy paper presentations
Session 7: Careers in international organisations and development

Know how to produce policy papers
Know the tool for implementing public development policies
Sensitivity to the evaluation of these policies

SKILLS

**(RÉGIME DE GOUVERNEMENT ET)
RÉGULATION DE LA FIRME MONDE**

Cours obligatoire
Semestre 9
UE 2 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Connaissances en économie et stratégie de l'entreprise, en théorie des organisations et en économie internationale

CONTENU

- Ce cours s'assigne comme objectifs fondamentaux de transmettre aux étudiants des connaissances nouvelles sur la nature, les frontières et les règles de fonctionnement des grandes firmes à l'aune de l'évolution du système capitaliste d'une part, et d'initier les étudiants à l'analyse des régimes de gouvernement – interne et externe – de ces firmes-monde à partir de l'évolution des relations de pouvoir entre leurs différentes parties prenantes d'autre part. L'enjeu consiste donc à former les étudiants aux conditions de développement d'une gouvernance durable des entreprises et à susciter la compréhension effective de ses mécanismes régulateurs associés dans un environnement mondial complexe.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Comprendre les grands enjeux de régulation et de responsabilisation de ces entités politico-économiques

Capacité à porter un regard critique sur les grandes questions d'économie politique de l'entreprise capitaliste mondialisée

Léo EUGENE

Responsable d'équipe projet
systèmes financiers, Agence Française
de Développement
eugenel@afd.fr

Jean-David NAUDET

Ex-Responsable des évaluations
Agence Française de Développement
naudetjd@afd.fr

SEMESTRE 9 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Cours obligatoire
Semestre 9
UE 2 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Le travail personnel peut requérir de lire en anglais (publications d'organismes internationaux de référence ou d'articles académiques)

OBJECTIFS

- Présenter un panorama de l'organisation et du fonctionnement de l'aide au développement aujourd'hui
- Appréhender l'architecture du système international et en identifier les acteurs
- connaître les enjeux de l'aide au développement et les agendas politiques
- Déterminer la part de l'aide au développement dans le financement du développement et saisir ses modalités de mise en œuvre

CONTENU

- L'enseignement s'attachera à aborder les questions suivantes
- Les composantes du financement du développement
 - Les agendas internationaux, notamment climat
 - Les ordres de grandeur
 - Les institutions internationales impliquées, notamment bilatérales et multilatérales
 - Les circuits de financements et les modalités de mise en œuvre de l'aide

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Avoir compris la logique et le mode opératoire des sources de financement international des pays en développement

Connaître les ressources documentaires des diverses institutions internationales impliquées

Avoir appréhendé la politique publique de financement du développement par la connaissance de ses institutions, de ses procédures et de son cadre budgétaire

Être capable de formuler une stratégie de financement international d'un pays en développement

Comprendre le rôle de cette politique publique dans les relations internationales

Nicolas **MEUNIER**
Economiste – Consultant

<https://www.linkedin.com/in/nicolasmeunier/>

nicolas.meunier.t@gmail.com

SEMESTRE 9 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

ANALYSE RISQUE PAYS

Cours obligatoire
Semestre 9
UE 2 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

OBJECTIFS

- Transmettre une compréhension de l'intérieur de la prise de décision dans le monde de la finance internationale et du rôle de la mesure dans cette décision.

CONTENU

- Réflexions conceptuelles et pratiques sur la mesure et sur l'utilisation des indicateurs dans un monde toujours plus "nombré"
- L'articulation des mesures usuelles en économie (PIB, Balance des Paiements,...) avec la capacité du monde financier à percevoir son propre environnement

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Familiarisation avec les processus de mesure utilisés en macro-finance internationale (et relecture de l'histoire récente des émergents et des crises financières)

Articulation des connaissances traditionnelles en économie (indicateurs usuels) avec les besoins de décideurs du monde financier (banques, marchés, investisseurs...)

Rédaction de fiche d'analyse risque pays

NORMES SOCIALES INTERNATIONALES

Cours à choix
Semestre 10
UE 5 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Organisation des entreprises et économie internationale
Notions de droit public et droit du travail

OBJECTIFS

- Connaître les problématiques des effets de la mondialisation sur les normes sociales
- Maîtriser des outils scientifiques pour l'expertise économique de ces effets et des propositions pour les réguler au niveau du gouvernement d'entreprise, des actions étatiques et de la normalisation des produits

CONTENU

- Notions et théories d'économie politique nécessaires à l'analyse économique des effets de l'intégration internationale sur les normes sociales
- Application de ces outils à l'étude des stratégies en débat pour régulation ces effets

Capacité d'analyse économique des stratégies de régulation de l'intégration internationale (commerce, finance, gouvernance d'entreprise...);
Initiation à la normalisation internationale et au droit social.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Séverine NICOT

Maître de Conférences en droit public, Faculté de Droit – UGA
severine.nicot@univ-grenoble-alpes.fr

COURS A CHOIX DU SEMESTRE 9 (un cours parmi 2)
3 crédits

DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Cours à choix
Semestre 9
UE 3 - 18h – 3 crédits

OBJECTIFS

- Identifier les organisations internationales intergouvernementales
- comprendre le fonctionnement de certaines d'entre elles
- Analyser l'impact que ces institutions peuvent avoir sur les relations internationales

CONTENU

- Plus nombreuses que les États, les organisations internationales, qu'elles soient universelles ou régionales, à caractère politique ou à caractère économique, de coopération ou d'intégration..., se présentent comme un phénomène quantitativement significatif et qualitativement complexe au début du XXI^e siècle.
- L'enseignement de "Droit des organisations internationales" se propose d'étudier, de manière plus spécifique, la dimension juridique de ce phénomène et ce, sous la forme de plusieurs Leçons indépendantes mais inscrites dans une logique d'ensemble.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Se familiariser avec le langage du droit international
Capacité à caler des stratégies sur les contraintes et opportunités des réglementations internationales

Haikel **KHALFALLAH**

Maître de conférences, Faculté
d'économie - GAEL

haikel.khalfallah@univ-grenoble-alpes.fr

COURS A CHOIX DU SEMESTRE 9 (un cours parmi 3)
3 crédits

ÉCONOMÉTRIE

Cours à choix
Semestre 9
UE 3 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Statistiques Descriptives, Statistiques Inférentielles (Probabilités et Échantillonnage).

OBJECTIFS

- Fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour analyser et quantifier les relations économiques à l'aide de méthodes statistiques et économétriques.
- Comprendre les fondamentaux de l'économétrie
- Maîtriser les techniques d'estimation et d'inférence économétriques et d'interpréter les résultats
- Appliquer l'économétrie à des problèmes économiques réels et formuler des recommandations basées sur des analyses économétriques.

CONTENU

- Introduction à l'économétrie
- Régression linéaire simple
- Régression linéaire multiple
- Applications et études de cas

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Être capable de comprendre les travaux économétriques développés par d'autres et d'en cerner la pertinence et les limites

Être capable de procéder, en connaissance de cause, à des travaux économétriques personnels

S'initier à l'utilisation d'un logiciel économétrique

Cyriac GUILLAUMIN

COURS A CHOIX DU SEMESTRE 9 (un cours parmi 3)
3 crédits

Professeur UGA-CREG
cyriac.guillaumin@univ-grenoble-alpes.fr

MACROÉCONOMIE INTERNATIONALE

Cours obligatoire
Semestre 9
UE 3 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Cours de Macroéconomie de licence

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et empiriques permettant d'appréhender la dynamique des taux de change
- Comprendre l'influence des régimes de change sur la politique économique

CONTENU

- Les modèles de détermination des taux de change
- Les régimes de change
- Les crises de change
- La modèle IS-LM en économie ouverte

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Comprendre et utiliser les modèles utilisés en économie monétaire internationale
Comprendre le rôle des taux de change dans la formation des équilibres et déséquilibres macro-économiques

GOUVERNANCE INTERNATIONALE, COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Cours obligatoire
Semestre 10
UE 4 - 18h – 3 crédits

OBJECTIFS

- Le cours aborde les dimensions théoriques, analytiques et pratiques des échanges internationaux
- Il analyse la forme et la substance des rapports commerciaux internationaux
- Le cours porte son attention aux politiques commerciales des États nationaux et aux conflits productifs et distributifs associés aux négociations internationales en matière de commerce et d'investissement

CONTENU / PLAN

1. Introduction générale
2. Libéralisation des échanges et principes de politique commerciale coopérative. Gains au libre-échange ; théorème des prix ; termes de l'échange international ; offre et demande de protection et de libéralisation des biens et des services ; fonctions des accords commerciaux internationaux.
3. Économie Politique du système international de commerce et d'investissement. Historique du système commercial multilatéral ; les changements de régime induit par la création de l'OMC ; l'OMC et les accords commerciaux régionaux ; le régime international de l'investissement direct.
4. Le régime OMC, les rapports Nord-Sud et la question du développement. Traitement spécial et différencié ; la séquence OMC en matière d'insertion internationale des PEDPMA ; contenu et évolutions des enjeux de l'agenda de Doha pour le développement ; conflits coopérations Nord-Sud, Sud-Sud. Le cours est complété, dans la mesure du possible, par l'intervention de praticiens de la négociation commerciale internationale

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Comprendre la nature du système commercial multilatéral
Comprendre le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce
Connaître les modalités de négociation et d'élaboration des accords commerciaux internationaux
Élaborer des argumentaires en relation avec la régulation des échanges internationaux

Catherine **FIGUIERE**

Professeure d'économie, Faculté
d'économie - CREG

catherine.figuere@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 10 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

ÉCONOMIE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cours obligatoire
Semestre 10
UE 4 - 18h – 3 crédits

OBJECTIFS

- Doter les apprenants d'une solide connaissance de la construction du projet de développement durable
- Fournir une série d'outils opérationnels pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable

CONTENU

- Le cadre théorique de l'économie politique est précisément posé puis décliné selon des thématiques opérationnelles ou de cadrage

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Concevoir les axes de la stratégie de développement durable d'une organisation
Piloter l'équipe mobilisée pour la mettre en œuvre a
Aptitudes à organiser la veille du degré d'exposition à la contestabilité sociale de leur entreprise

Guillaume **VALLET**

Professeur, Faculté d'économie
Co-directeur du CREG

guillaume.vallet@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 10 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

ÉCONOMIE POLITIQUE DU GENRE

Cours obligatoire
Semestre 10
UE 4 - 18h – 3 crédits

OBJECTIFS

- Comprendre les potentialités heuristiques du concept de genre pour une démarche en économie politique
- Mobiliser le concept de genre pour analyser le processus de développement

CONTENU

- Le genre comme concept, et ses liens avec l'économie politique
- Le genre et le développement
- Le genre et les institutions internationales

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Savoir mobiliser le concept de genre dans les analyses relatives au développement
Renforcer son positionnement épistémologique en économie politique

GESTION DE PROJETS INTERNATIONAUX

Cours obligatoire
Semestre 10
UE 4 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Le cours est dispensé en français mais requiert toutefois un niveau d'anglais intermédiaire. Son support pédagogique principal est en langue anglaise

OBJECTIFS

- Approche pratique des notions de Gestion du Cycle de Projet, du Cadre Logique et de mise en œuvre de Programmes et Projets Internationaux de Développement
- Permet d'appréhender le monde du projet et d'en comprendre les aspects essentiels ainsi que les conditions cadres

CONTENU

- Concept du cycle de projet
- Analyse des parties prenantes
- Analyse des enjeux et l'arbre à problème
- "Cadre Logique" comme outil de planification
- Facteurs clés de qualité
- Calendriers des activités et des ressources
- Phases de monitoring et d'évaluation

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Savoir faire usage des méthodes spécifiques du Management de Projet

Eric **BUCHOT**

Chef de programme pays,
International Trade Centre,
Nations Unies
Professeur associé UGA

ebuchot@gmail.com

SEMESTRE 10 – 5 cours obligatoires – 15 crédits

VALUE CHAIN ANALYSIS AND POLICY DESIGN

Cours **en anglais** obligatoire
Semestre 10
UE 4 - 18h – 3 crédits

PREREQUISITES

This course will be delivered in English. Students are required to speak English at an intermediate level.

OBJECTIVE

- Provides students with the key notions, process and tools required to identify and analyse the main dimensions of a value chain, assess its performance throughout and guide policy interventions towards structural and/or functional changes

CONTENT

- VCA can provide answers to prominent policy concerns
- VCA is a constructive instrument to consider the role that value chains can play in attaining specific policy objectives

SKILLS

Use Value Chain Analysis as a constructive instrument to analyse a sector's performance and developmental impacts Gain practical competences in mapping the main features of a given value chain, identifying its key development and competitiveness issues as well as designing alternative scenarios reflecting the necessary policy changes

Jean-François **PONSOT**

Professeur des Universités, Faculté
d'économie - PACTE

jean-francois.ponsot@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 10 – Cours à choix (2 parmi 3)
6 crédits

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Cours à choix
Semestre 10
UE 5 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Une bonne connaissance des grandes thématiques récentes en macroéconomie et finance internationale est souhaitable

OBJECTIFS

- Maîtriser les principaux outils théoriques nécessaires à l'analyse du **lien entre finance et développement**
- Comprendre l'évolution des différentes **modalités de financement du développement et du climat** et évaluer leur efficacité

CONTENU

- Restructuration et soutenabilité de la dette ?
- Quelle structure de financement ? Cryptoactifs vs. monnaie souveraine
- Solidarité financière internationale. Coopération monétaire régionale, coopération financière sud-sud, banques régionales de développement
- Innovations monétaires, financements innovants post-2015 et finance inclusive, remises, microfinance
- Financement des actions contre le changement climatique. Tragédie des horizons et pacte financier global de Paris (2023)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Maîtrise des concepts et outils théoriques en économie financière du développement
Évaluation de l'efficacité des instruments traditionnels et innovants de financement du développement et du climat

Mylène GAULARD

Maîtresse de conférences HDR,
Faculté d'économie – CREG

mylene.gaulard@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 10 – Cours à choix (2 parmi 3)
6 crédits

ÉCONOMIE POLITIQUE DE L'ÉMERGENCE

Cours à choix
Semestre 10
UE 5 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des principaux outils et concepts d'économie internationale.

OBJECTIFS

- Comprendre l'émergence de nouvelles grandes puissances économiques sur la scène internationale

CONTENU

- Les stratégies adoptées actuellement par les nouvelles puissances concernées par ce cours seront analysées
- Les raisons du poids croissant de ces pays dans les négociations internationales
- Mise en avant des limites de leur croissance économique et de leur développement

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Compréhension approfondie d'un groupe de pays prenant une place croissante dans l'économie mondiale

Évaluer des trajectoires et stratégies de développement

Arnaud BUCHS

Professeur des universités, UGA -
UMR Pacte

arnaud.buchs@univ-grenoble-alpes.fr

SEMESTRE 10 – Cours à choix (2 parmi 3)
6 crédits

GOVERNANCE DES BIENS (COMMUNS)

ENVIRONNEMENTAUX

Cours obligatoire
Semestre 10
UE 5 - 18h – 3 crédits

PRÉ-REQUIS

Lecture fluide de l'anglais
Appétence pour les enjeux environnementaux

CONTENU

La notion de « communs » recouvre des enjeux multiples, faisant de ce terme polysémique une source de confusions (les communs comme système de ressources, comme modalité de gouvernance distincte du marché et de la planification, comme principe d'action politique, etc.).

Ce cours a pour premier objectif de rappeler les fondements de l'économie appliquée aux enjeux environnementaux en insistant sur la distinction entre économie de l'environnement et économie écologique. Il permettra de rappeler les principales modalités de gouvernance des ressources naturelles.

Sur cette base, le cours apportera des éléments de clarification sur la notion de commun, abordée par le prisme de trois types d'enjeux : épistémologiques (comment délimiter le commun ?) ; institutionnels (en quoi les communs renouvellent les catégories liées à l'usage et à la propriété ?) ; politiques (les communs comme projets politiques particuliers). Le cours s'appuiera sur des études de cas diverses issues de pays variés afin d'illustrer la complexité et l'intrication des dimensions écologiques et sociales.

Au final, le cours montrera comment les communs peuvent contribuer à revivifier les modalités de gouvernance des ressources naturelles, et offrir des pistes pour leur gestion soutenable.

Chaque séance s'appuiera sur la lecture et l'analyse préalable de textes par les étudiant.e.s.

1. De l'économie de l'environnement à l'économie écologique : rappels
2. Les communs : délimitation, champ et enjeux
3. Communs et propriété
4. Les communs : entre tradition et innovations sociales et environnementales
5. Vers des communs globaux ?

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Connaissance des fondements théoriques de l'économie appliquée aux enjeux environnementaux
Compétences pour accompagner les acteurs du changement organisationnel et sectoriel

«LEO» VOTRE INTRANET ÉTUDIANT

LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université et par sa composante: agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation ou la vie étudiante...

À consulter quotidiennement, LEO constitue une mine d'informations pour vos études et votre vie à l'université.

Vous pourrez y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/>

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Messagerie électronique Université Grenoble Alpes

Votre adresse universitaire est en général de la forme: prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et l'administration pour vous transmettre des informations.

Pensez à :

Signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année- filière, groupe, horaire de cours, etc.

Rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle

Emploi du temps en ligne

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des changements de salles, reports de cours...

Cours en ligne

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (Moodle, Chamilo et Alfresco...) et à la plateforme de formation en langues du service des langues.

Relevés de notes en ligne

Vous pourrez télécharger vos relevés de notes.

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder à votre intranet et aux services numériques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant.

Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ...

- . Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- . Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur du libre-service
- . Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université).

La Faculté d'Economie met à votre disposition une application de gestion des stages appelée Pstage.



Lien : <https://pstage-uga.grenet.fr/esup-pstage/stylesheets/stage/welcome.xhtml>

L'application PStage vous permet de :

- Saisir une convention de stage sur la base des informations que vous aura communiquées votre organisme d'accueil (dates de stage, gratification, nombre d'heures par semaine...). Toute convention devra être saisie au plus tard 2 semaines avant le début du stage.
- Consulter une sélection d'offres de stage qui ont été communiquées à l'Université Grenoble Alpes.
- Rechercher les organismes qui peuvent accueillir régulièrement des stagiaires dans la région, en France ou à l'étranger.

La Faculté d'Economie ne délivre plus de convention papier toutes les démarches se font désormais via l'application Pstage. Une fois votre convention saisie, vous serez informé des démarches propres à votre composante concernant l'impression de la convention et le circuit des signatures.

Tous les guides sont disponibles dans la rubrique « besoin d'aide ».

LA BIBLIOTHÈQUE DES MASTERS



La bibliothèque de Masters : votre lieu ressource en doc



1er étage du Bâtiment Eco-Gestion

Tél. : 04.76.74.28.05.

RDV sur LEO

(Rubrique Doc&bib, Bibliothèque de Masters)

Horaires, conditions de prêts, revue de
presse...

Prenez RDV avec la documentaliste...

Elle répondra à vos questions
documentaires...



Comment nous contacter ? eco-bib@univ-grenoble-alpes.fr



Vos ressources sur place

Des collections d'ouvrages, des revues spécialisées, des travaux
d'étudiants, des salles de travail en groupe, des ressources
informatiques...

Vos ressources en ligne

DOCUM Sur MOODLE :

[http://cours.univ-grenoble-
alpes.fr/course/view.php?id=135](http://cours.univ-grenoble-alpes.fr/course/view.php?id=135)



PORTAIL DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES :

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

BELUGA: CATALOGUE DES RESSOURCES

COLLECTIONS NUMERIQUES: ACCES AUX BASES DE DONNEES (Cairn, Europresse, Business Source Complete, OCDE
library, Science Direct, Open edition...)

Pour toute question documentaire contacter par mail :
eco-bib@univ-grenoble-alpes.fr
1er étage Bâtiment Économie Gestion

<https://economie.univ-grenoble-alpes.fr/la-faculte/organisation/la-bibliotheque-des-masters/>

CONNECTEZ-VOUS À NOS RESSOURCES EN LIGNE

Retrouvez des vidéos de présentation des outils sur l'espace DOCUM de la bibliothèque de Masters sur

Moodle : <http://cours.univ-grenoble-alpes.fr/course/view.php?id=135>

Vous avez une référence de livre...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Choisir "Catalogue", Beluga, Recherche avancée. Choisir TITRE ou AUTEUR en indiquant les éléments recherchés et Type de documents : LIVRE

The screenshot shows the top navigation bar with links: NOUVELLE RECHERCHE, RECHERCHE DE TITRES DE PÉRIODIQUE, QUI C'EST QUI SAIT ?, DEMANDE DE PEB, DEMANDE DE QUITUS, SUGGESTION D'ACHAT, and a menu icon. On the right, there are icons for refresh, search, and a user profile labeled 'S'identifier' with a 'Menu' dropdown. Below the navigation bar, the search interface is displayed. It features a 'Rechercher:' section with radio buttons for 'Tout Beluga' (selected), 'En rayon', 'En ligne', and 'Bibliothèques Numériques'. The main search area has two rows of input fields. The first row is labeled 'N'importe quel champ' and 'contient'. The second row is labeled 'ET' and 'N'importe quel champ' and 'contient'. There is a '+ AJOUTER UNE NOUVELLE LIGNE' button. On the right side of the search area, there are filters: 'Type de document' (set to 'Tous les documents'), 'Langue' (set to 'N'importe quelle langue'), 'Date de début:' (with dropdowns for 'Jour', 'Mois', 'Année'), and 'Date de fin:' (with dropdowns for 'Jour', 'Mois', 'Année'). The text 'RECHERCHE SIMPLE' is visible on the right side of the page.

Pensez à vous identifier pour bénéficier de toutes les ressources et services liés à votre statut.

Vous avez une référence d'articles...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Choisir "Catalogue", Beluga, Recherche avancée

1/ Recherche par le nom de la revue

2/ Recherche par l'article

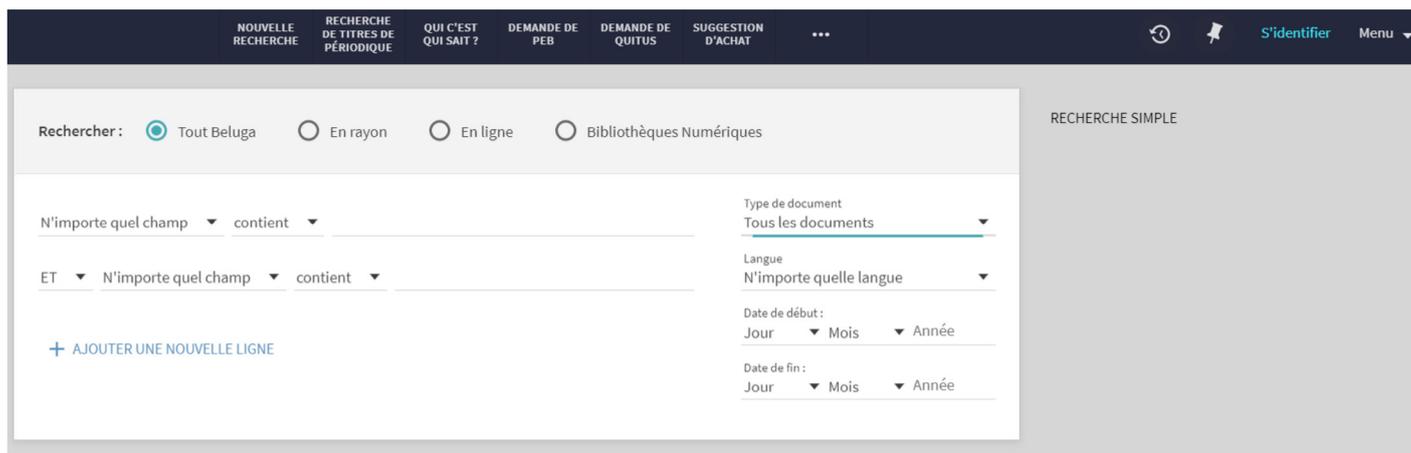
This screenshot is identical to the one above, showing the library search interface with the same navigation bar, search filters, and advanced search options.

Pensez à vous identifier pour bénéficier de toutes les ressources et services liés à votre statut.

Vous réalisez une recherche avec des mots-clés...

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

1/ Recherche via Beluga : Catalogue, Recherche avancée



The screenshot shows the top navigation bar of the Beluga search interface. It includes links for 'NOUVELLE RECHERCHE', 'RECHERCHE DE TITRES DE PÉRIODIQUE', 'QUI C'EST QUI SAIT?', 'DEMANDE DE PEB', 'DEMANDE DE QUITUS', and 'SUGGESTION D'ACHAT'. There are also icons for a refresh button, a pin, and a user profile labeled 'S'identifier', along with a 'Menu' dropdown. Below the navigation bar, the search area is titled 'Rechercher:' and has four radio buttons: 'Tout Beluga' (selected), 'En rayon', 'En ligne', and 'Bibliothèques Numériques'. To the right, it says 'RECHERCHE SIMPLE'. The search criteria section includes two rows of input fields: 'N'importe quel champ' with a dropdown set to 'contient', and 'ET' with a dropdown set to 'N'importe quel champ' and another dropdown set to 'contient'. There is a '+ AJOUTER UNE NOUVELLE LIGNE' button. On the right side of the search area, there are several filter sections: 'Type de document' with a dropdown set to 'Tous les documents', 'Langue' with a dropdown set to 'N'importe quelle langue', 'Date de début:' with dropdowns for 'Jour', 'Mois', and 'Année', and 'Date de fin:' with dropdowns for 'Jour', 'Mois', and 'Année'.

2/ Recherche via les bases de données disponibles dans les collections numériques : Choisir “Collections”, puis “Collections numériques”. Vous avez une entrée par “discipline” et vous pouvez cliquer sur “Sciences économiques, gestion”.

Vous avez le choix entre plusieurs bases de données. Pour vous connecter et accéder au texte intégral, vous devez utiliser votre identifiant et votre mot de passe UGA.

[> Collections](#)

[Collections numériques](#)

[Sciences économiques, gestion](#)

Base de données d'actualités :

- **Europresse** : c'est une base d'actualités où vous pouvez suivre les principaux journaux régionaux, nationaux et internationaux. Ex : “The Economist”, “Le Monde”, “Les Echos”... Vous pouvez également trouver des journaux spécialisés. Ex : « Usine nouvelle », « La Gazette des communes », « Entreprise et carrières »...

Academic databases

- **Cairn** : base francophone en sciences humaines et sociales. Vous avez accès aux articles académiques, à certains ouvrages, aux collections Repères et Quesais-je? et à certains magazines.
- **Business source complete** : cette base de données est anglosaxonne. Vous avez à disposition des revues académiques (Gestion 2000, Revue française de gestion), des rapports d'entreprises et de secteurs. Sur cette base, vous pouvez associer d'autres bases tels que **SocIndex** et **Sportdiscus**.
- **OECD ilibrary** : vous consultez la bibliothèque de l'OCDE avec ses revues, ses livres et ses statistiques. Si vous cherchez un pays non membre de l'OCDE, pensez au site web de la Banque Mondiale.
- **ScienceDirect Freedom Collection** : base de données regroupant les publications académiques d'Elsevier.

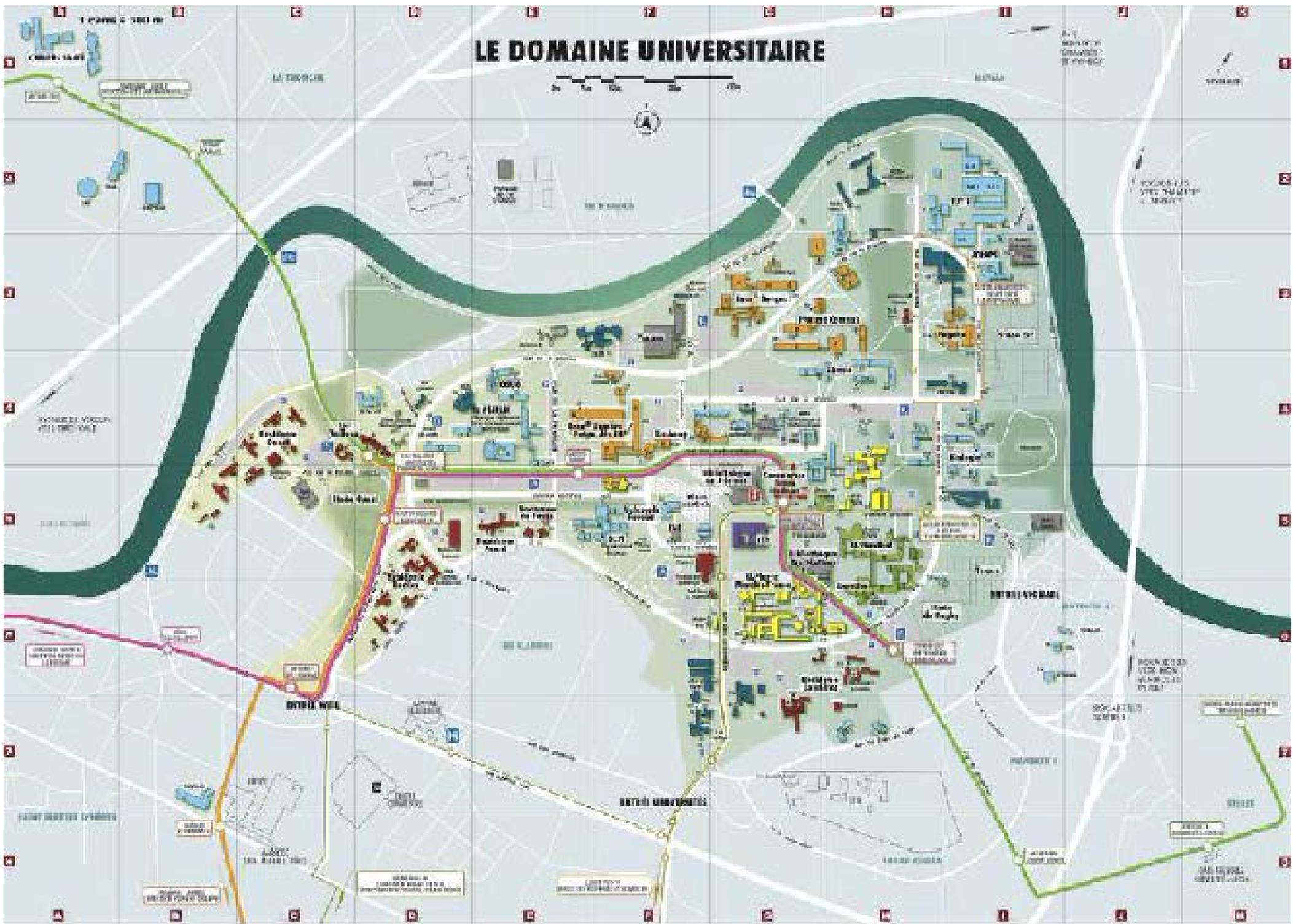
[Archives ouvertes](#)

- [Base-search.net](https://www.base-search.net/) : <https://www.base-search.net/>, base d'archives ouvertes qui reprend des publications de la recherche française mais également d'autres pays.

- [Open édition books](https://books.openedition.org/) (en accès libre pendant le confinement) : <https://books.openedition.org/>

+ [Open edition Journals](http://journals.openedition.org/) : <http://journals.openedition.org/> Ressources électroniques en sciences humaines et sociales, archives ouvertes.

LE DOMAINE UNIVERSITAIRE



VOS INTERLOCUTEURS

Pierre BERTHAUD

Responsables du master 2

pierre.berthaud@univ-grenoble-alpes.fr

Fouzia Boualita

Gestionnaire de scolarité

eco-scolarite-m2-godi@univ-grenoble-alpes.fr

ACCUEIL SECRÉTARIAT DU MASTER

Bureau 317

**du lundi au vendredi
le matin de 8h00 à 11h45**

